



NATION UNIES



BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



UNION AFRICAINE

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

**Réunion ministérielle de la Conférence préparatoire
régionale africaine à la Conférence des Nations Unies
sur le développement durable (Rio+20)**

24-25 octobre 2011
Addis-Abeba (Éthiopie)



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CFSSD/7/Min/1/Add.1
Août 2011

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Ordre du jour provisoire annoté



Nations Unies
Département des affaires
économiques et sociales



PNUE
Programme des Nations Unies
pour l'environnement



1. Ouverture de la Conférence

Le modérateur fera ses observations d'ouverture et présentera les intervenants de la séance d'ouverture. Le Secrétaire exécutif de la CEA prononcera une allocution de bienvenue, après laquelle les intervenants feront leurs observations. Le représentant de la République du Congo prononcera ensuite un discours d'orientation. Enfin, le représentant de la République fédérale démocratique d'Éthiopie fera un discours liminaire et déclarera la Conférence ouverte.

2. Concertation au niveau ministériel

La concertation ministérielle comportera trois séances plénières axées sur l'objectif et les thèmes de Rio+20. Chacune de ces séances reposera sur des rapports de synthèse relatifs aux sujets à l'examen. Les débats seront précédés de courtes présentations des conclusions et résultats principaux, qui mettront en exergue les points essentiels soulevés ainsi que les recommandations des experts, pour éclairer la concertation au niveau ministériel. Durant chaque séance, un ministre et une personnalité éminente seront invités à intervenir. Suite à ces exposés, deux représentants, l'un des organisations de la société civile et l'autre du secteur privé, présenteront des réponses. Ces interventions seront suivies d'un débat général.

La concertation ministérielle traitera les points suivants :

- a) Progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements en matière de développement durable et défis nouveaux et émergents ;
- b) L'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, et les cadres institutionnels et stratégiques pour le développement durable ;
- c) Lacunes à combler en matière de mise en œuvre.

3. Participation de l'Afrique à Rio+20

Le représentant de la Commission de l'Union africaine présentera une proposition visant à ce que l'Afrique participe de manière efficace à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Cette proposition comportera l'organisation d'événements parallèles sur des sujets intéressant le programme de développement durable de l'Afrique. Les délégués feront des commentaires et des suggestions sur les modalités de participation envisagées.

4. Adoption de la Déclaration consensuelle africaine à Rio+20 et du projet de résolution qui sera présenté au Sommet de l'Union africaine

Les délégués auront à examiner le projet de Déclaration consensuelle africaine à Rio+20. Ils feront des commentaires et des observations sur ce projet, qui seront consignés. La Déclaration sera adoptée, étant entendu que les amendements convenus seront intégrés au document définitif qui sera adressé à tous les délégués dès que possible après la réunion. Ensuite, le représentant de la CUA présentera un projet de résolution en vue de l'adoption de la Déclaration consensuelle africaine lors du Sommet de l'Union

africaine qui se tiendra en janvier 2012. Les délégués se pencheront sur ce document en vue de se mettre d'accord sur le projet qui sera présenté.

5. Questions diverses

Les délégués souhaiteront peut-être étudier d'autres questions qui auraient été portées à leur attention.

6. Clôture de la Conférence

Les intervenants prévus au programme de la dernière séance prendront la parole, puis le modérateur fera une allocution et prononcera la clôture de la Conférence préparatoire régionale africaine à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20).